



ENSEIGNEMENT ET AGRO-ÉCOLOGIE

Un plan d'actions fédérateur

<p>14 EDITO PAR JACQUES MOLIÈRES, Président de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron, en charge du dossier Enseignement à l'APCA</p> <p>15 ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT : UNE DYNAMIQUE DÉJÀ PLEINEMENT ENGAGÉE !</p> <p>16 ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, CONSEIL, DÉVELOPPEMENT, UNE DÉMARCHE MULTIPARTENARIALE IMPORTANTE</p> <p>18 LES RÉSEAUX MIXTES TECHNOLOGIQUES</p> <p>19 LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE</p> <p>20 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE, DES PARTENAIRES DE L'ACTION DES LYCÉES AGRICOLES</p> <p>21 RMT SOLS ET TERRITOIRES : L'ATOUT DE LA CONNAISSANCE DES SOLS</p>	<p>23 DES DIPLÔMES ADAPTÉS À LA NOUVELLE DONNE</p> <p>25 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLES</p> <p>26 UN IMPORTANT TRAVAIL DE CONCERTATION ET DE STRUCTURATION</p> <p>27 ENSEIGNEMENT PUBLIC : L'EXPLOITATION AGRICOLE SCOLAIRE, UN FORMIDABLE VECTEUR DE DÉMONSTRATION ET DE PROGRESSION</p> <p>28 CNEAP : PRODUIRE, SERVIR ET ENSEIGNER AUTREMENT, C'EST LA NATURE DU LYCÉE AGRICOLE DE TOUSCAYRATS !</p> <p>29 MFR DE FOUGÈRES : APPRENDRE À PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT AVEC NOS PARTENAIRES</p> <p>30 UNREP : PRODUIRE AUTREMENT, C'EST AUSSI ENSEIGNER AUTREMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • COORDINATION • DU DOSSIER : • Fatma TERGOU • Chambres d'agriculture • France, service Formation- • Développement • Avec la participation • rédactionnelle de • Victor Siméon, service • Communication
---	---	--

**Jacques MOLIÈRES**

Président de la Chambre
d'agriculture de l'Aveyron
en charge du dossier Enseignement
agricole à l'APCA

ENSEIGNEMENT ET AGRO-ÉCOLOGIE UN PROJET FÉDÉRATEUR !

Depuis 1848, l'enseignement agricole est un levier majeur de la modernisation de l'agriculture. Cet enseignement dépendant du ministère de l'Agriculture est en étroite relation avec les territoires et leurs spécificités. Cette adéquation avec l'entreprise est garante de l'identité de cet enseignement et favorise tant la transmission des savoir faire que les valeurs qui nous sont chères.

La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt consacre un volet à l'enseignement agricole et en fait un vecteur de l'agro-écologie. En octobre 2014, le lancement du plan d'action «Enseigner à produire autrement» par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, en est la traduction concrète. Le déploiement de ce plan sur le terrain représente une occasion pour fédérer les acteurs autour d'un projet commun.

Je suis convaincu de la nécessité de développer et de renforcer les partenariats en vue de mettre l'ensemble des compétences des acteurs au service d'une agriculture durable : de l'agriculteur sur son exploitation au chercheur dans son laboratoire, la transversalité et le transfert sont des enjeux de tous les instants si nous voulons réagir aux changements et ce de manière réactive et efficace. L'éducation est le moteur de l'innovation lorsque celle-ci est en étroite collaboration avec la recherche et le développement. Ainsi, ce dossier présente cette démarche partenariale et transversale pour la mise en œuvre du plan d'action «Enseigner à produire autrement».

Je tiens à remercier toutes les personnes de l'enseignement, de la recherche et du développement qui nous ont consacré du temps pour nous parler de ces initiatives, non sans passion. Leurs témoignages mettent en lumière des pratiques multipartenariales existantes depuis longtemps. Celles, comme les RMT, peuvent constituer des leviers d'action pour le développement de l'agro-écologie. Il en va de même des systèmes innovants de production et des nouvelles pédagogies, élaborés dans les établissements d'enseignement agricole. ●

ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT

UNE DYNAMIQUE DÉJÀ PLEINEMENT ENGAGÉE !



La triple performance - économique, écologique et sociale - est l'enjeu majeur de l'agriculture de demain. C'est le cœur du projet agro-écologique pour la France porté par le Ministère en charge de l'Agriculture depuis 2012.

La réussite de cette ambition demande à la fois de l'innovation technologique et scientifique, tout comme sociale et collective en matière de coopération, d'organisation du travail et de modes d'investissement.

Le plan d'action «Enseigner à produire autrement», piloté par la DGER, a été lancé par Stéphane Le Foll au printemps 2014 à l'UNESCO.

D'une durée de 4 ans, il a pour objectif de transmettre les connaissances et de faire acquérir les compétences aux acteurs de terrain. Il s'adresse ainsi à toute la communauté éducative et mobilise, au delà de la DGER et de l'Inspection de l'Enseignement Agricole, un comité d'orientation rassemblant des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire ainsi que des chercheurs de l'INRA, du CIRAD, de l'IRSTEA et de l'ANSES. Ce comité est présidé par Thierry Doré, directeur scientifique d'AgroParisTech (cf. page 16).

UNE DÉCLINAISON EN QUATRE AXES

Le plan d'action «Enseigner à produire autrement» se décline en quatre axes :

Axe 1 : Revisiter les référentiels et les pratiques pédagogiques ;

Axe 2 : Redéfinir le rôle de l'exploitation agricole de l'établissement dans son volet pédagogique mais aussi comme outil de démonstration et d'expérimentation sur le territoire ;

Axe 3 : Renforcer la gouvernance régionale pour dynamiser les réseaux d'établissements, accompagner les exploitations et ateliers technologiques dans leurs projets ;



PARMI LES AXES DU PROGRAMME « ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT » : REDÉFINIR LE RÔLE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DE L'ÉTABLISSEMENT DANS SON VOLET PÉDAGOGIQUE MAIS AUSSI COMME OUTIL DE DÉMONSTRATION ET D'EXPÉRIMENTATION SUR LE TERRITOIRE.

© Walter Arioko

Axe 4 : Repenser la formation des personnels et accompagner les établissements dans leurs projets « Enseigner à produire autrement ».

La mise en œuvre de ce plan est déjà bien engagée, avec notamment :

- > La rénovation finalisée des référentiels du BTS ACSE et du CAP-A ainsi que celle en cours du Bac pro CGEA ;
- > La mobilisation dans toutes les régions et DOM des exploitations des lycées agricoles à travers des programmes régionaux concertés ;
- > Une trentaine de projets pilotes financés par le CasDAR ;
- > La mobilisation de près de 150 référents régionaux « Enseigner à produire autrement » qui accompagnent au plus près des acteurs l'ensemble de la communauté éducative. ●

UNE MODIFICATION MAJEURE DES CADRES DE PENSÉES

La transition agro-écologique repose sur une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques. C'est pour cette raison que l'enseignement agricole a un rôle primordial à jouer en tant que dispositif de formation des professionnels de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Cyril KAO

Sous-directeur de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales - DGER
Coordinateur du plan « Enseigner à produire autrement » pour la DGER



© Pascal Xicluna / Min.Agric.Fr

ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, CONSEIL, DÉVELOPPEMENT

UNE DÉMARCHE MULTIPARTENARIALE IMPORTANTE



TROIS QUESTIONS À **Thierry DORE**

Professeur d'agronomie à AgroParisTech
Président du comité d'orientation du plan Enseigner
à produire autrement

Quels sont les enjeux du plan « Enseigner à produire autrement » ?

16

Les enjeux de ce plan « Enseigner à produire autrement » concernent tous les aspects de la formation. Il y a là, à la fois un enjeu sur le public qui est formé mais aussi sur le contenu intrinsèque de la formation. Ce plan intéresse prioritairement l'enseignement technique agricole en formation initiale mais également l'enseignement supérieur et la formation continue. L'enjeu est d'être capable de former de manière concertée et cohérente la totalité des acteurs qui doivent contribuer à la transformation de l'agriculture. Si l'on souhaite que cette transformation soit massive, il faut que tous ces acteurs soient conscients de la nécessité de cette transformation et tirent peu ou prou dans le même sens. Tous ces acteurs, c'est-à-dire les agriculteurs en premier lieu, mais aussi les conseillers agricoles, les enseignants chargés de la formation des nouvelles générations d'exploitants agricoles, les chercheurs, ainsi que tous ceux qui jouent un rôle politique et ou d'aménagement territorial.

Il s'agit, en particulier dans la formation initiale et technique, de transformer les contenus et les méthodes pédagogiques.

Si on ne forme pas de manière différente les futurs protagonistes de l'agriculture, en particulier les agriculteurs, il n'y a aucune chance que la transformation souhaitée aille à la vitesse escomptée. Il faut donc modifier ce qu'on leur apprend, en enseignant par exemple de manière détaillée la complexité des agro-écosystèmes et les manières de les préserver. C'est aussi leur donner les capacités à ne pas simplement appliquer des normes mais à mettre en œuvre, sur leurs propres exploitations agricoles, des diagnostics qui leur permettent de faire des choix adéquats vis-à-vis des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Il faut donc favoriser le passage d'une situation où l'agriculteur applique une prescription proposée par un acteur extérieur, à une situation où il soit en capacité de réfléchir lui-même aux solutions et pratiques vertueuses sur son exploitation agricole.

Par une formation adaptée, il faut donc conférer cette compétence à réaliser des auto-diagnostics et des évaluations à mi-parcours, pour être capable progressivement d'infléchir soi-même la trajectoire de l'exploitation. Il est donc autant question de contenus techniques et scientifiques, que de compétences nouvelles à conférer aux futurs agriculteurs.



La notion d'agro-écologie mobilise une multi-performance économique, écologique et sociale et par conséquent fait appel à une multi-compétence et sollicite différents acteurs. Comment l'enseignement agricole peut-il fédérer les parties prenantes au service de cette interdisciplinarité ?

Il ne s'agit pas bien entendu que la totalité des enjeux liés à l'agro-écologie soit uniquement portée par l'enseignement agricole. La recherche, le conseil, les Instituts techniques et bien d'autres acteurs ont aussi leur rôle à jouer dans l'émergence d'un partenariat actif et dans la mobilisation de toutes les synergies. Pour ce qui est des dimensions économiques, sociales et environnementales, il me semble que les orientations prises dans les nouveaux



« SI ON NE FORME PAS DE MANIÈRE DIFFÉRENTE LES FUTURS PROTAGONISTES DE L'AGRICULTURE, IL N'Y A AUCUNE CHANCE QUE LA TRANSFORMATION SOUHAITÉE AILLE À LA VITESSE ESCOMPTÉE. »

© Walter Anoko

programmes de formation tiennent bien compte de cette nécessité d'interdisciplinarité. Par exemple, il existe de nouvelles activités pédagogiques, du type plutôt projet, qui font que les enseignants de différentes disciplines des lycées travaillent ensemble pour faire avancer les futurs agriculteurs et acteurs sur la réalité globale de l'agriculture et de l'exploitation agricole, et non plus sur un concept complètement éclaté et composé de différentes disciplines. Ces projets visent à rassembler des compétences de natures différentes pour mettre élèves et étudiants dans une situation pré-professionnelle qui leur permette d'appréhender les compromis à réaliser entre ces différentes dimensions, ceci dans la réalité d'une activité de production agricole.

Les leviers de l'innovation résident dans la recherche, le développement et la formation,

comment assurer un transfert entre ces trois piliers ?

La recherche, le développement agricole et la formation doivent bien entendu travailler de concert. Il ne s'agit cependant pas seulement d'une question de transfert linéaire et descendant. Je pense qu'il s'agit d'initier un mouvement plus cohérent et convergent de l'ensemble des acteurs qui doivent travailler en synergie et pas seulement dans une situation de dépendance les uns des autres. Il demeure certes important que les résultats de la recherche soient utilisables et ne restent pas dans les placards des laboratoires. Il est toutefois indispensable que les chercheurs travaillent avec les enseignants, et qu'eux-mêmes travaillent avec les agents du développement et de l'innovation, pour que la recherche soit effectivement marquée par les conditions réelles de l'exercice des métiers agricoles, et pour que les ensei-

gnants ne prennent pas le savoir comme un amas de connaissances purement académiques à transférer aux futurs agriculteurs. Ils doivent ainsi contribuer à l'élaboration de ce savoir en posant des questions de pédagogues pour que les chercheurs produisent aussi une connaissance utilisable et transmissible de manière beaucoup plus efficace. Il y a, à l'heure actuelle, un certain nombre de dispositifs qui permettent d'œuvrer dans cette direction notamment les réseaux mixtes technologiques et les groupements d'intérêts scientifiques. ●

Propos recueillis par
Fatma TERGOU
Chambres d'agriculture France
Service Formation-Développement
Victor SIMEON
Service communication

LES RÉSEAUX MIXTES TECHNOLOGIQUES

Introduits par la Loi d'Orientation Agricole n°2006-11 du 5 janvier 2006, les Réseaux Mixtes technologiques (RMT) ont comme objectif le développement des interactions entre les acteurs de la recherche de la formation et du développement en faveur de l'innovation dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ils constituent des « groupements de compétences visibles, reconnus et mobilisables par les organisations professionnelles et économiques comme par les Pouvoirs publics » (Circulaire DGER/SDI/C2013-2008). « La présence des ELPEFPA dans les RMT représente une nécessité pour co-construire les innovations et les rendre « enseignables ». Malgré cet enjeu majeur, leur implication est plus ou moins importante d'un RMT à un autre. Comment optimiser les moyens pour leur donner un rôle actif dans ces réseaux? »

ORGANISME PORTEUR DU PROJET	RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE
Institut de l'élevage (IDELE)	Travail en Élevage
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Modélisation et analyse de données pour l'agriculture (MODELIA)
Institut français du porc (IFIP)	Élevages et environnement
Institut de l'élevage (IDELE)	Prairies demain
Institut français du porc (IFIP)	Économie des filières animales
Institut de l'élevage (IDELE)	Bâtiments d'élevage de demain
Institut de l'élevage (IDELE)	Systèmes de polyculture-élevage (SPYCE)
CRA Poitou-Charentes	Sols et Territoires
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Qualité sanitaire des productions végétales de grande culture (QUASAPROVE)
ARVALIS Institut du végétal	ELICITRA - Comprendre, développer et promouvoir au sein des filières végétales les stratégies de défense des plantes
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Fertilisation et environnement
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Diagnostic en santé végétale (VEGDIAG)
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Gestion de la flore adventice (FLORAD)
Conseil national des appellations d'origine laitières (CNAOL)	Filières fromagères valorisant leur terroir
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Biodiversité et agriculture
Institut de l'élevage (IDELE)	Bien être animal
CA Loir et Cher	Agroforesteries - Réintégrer l'arbre comme facteur de production durable dans les systèmes d'exploitations agricoles
CRA Picardie	Biomasse et territoire
CRA Bourgogne	Systèmes de cultures innovants
IDF	AFORCE - adaptation des forêts au changement climatique
Adiv	FLOREPRO - Flores protectrices pour la conservation des aliments
CTCPA	CHLEAN - Conception hygiénique des lignes & équipements
Aérial	QUALIMA - Maîtrise de la qualité microbiologique des aliments
Critt Poitou-Charentes	NUTRIPREVIUS
Actalia	SENSORIALIS
Itegr	ÉCOVAL - Éco-conception & valorisation
IFV	FIDELE - Produits fermentés et distillés
FN CUMA	AgroETICA - Agroéquipement et technologie de l'information et de la communication pour l'agroécologie
FNCIVAM	CACP - Chaînes alimentaires courtes de proximité pour une alimentation durable
Association de coordination technique agricole (ACTA)	ERYTAGE - Evaluation de la durabilité des systèmes et territoires agricoles
LNE	PROPACK FOOD - Emballage, procédé, aliment
Critt agroalimentaire PACA	TRANSFOBIO



Les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

Il y en a forcément un de haut niveau près de chez vous...

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agrocampus Ouest

Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
65 rue de Saint-Brieuc - 35042 Rennes Cedex
Tél. : 02 23 48 50 00 - www.agrocampus-ouest.fr
Campus à Rennes et Angers, antenne à Beg-Meil

AgroParisTech

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement
16 rue Claude Bernard - 75231 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 08 16 61 - www.agroparistech.fr
Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Kourou

Agrosup Dijon

Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement
26 boulevard du Docteur Petitjean - BP 87999 - 21079 Dijon Cedex - Tél. : 03 80 77 25 25
www.agrosupdijon.fr

Bordeaux Sciences Agro

ex-École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux
1 cours du Général de Gaulle - CS 40201 - 33175 Gradignan Cedex - Tél. : 05 57 35 07 07
www.enitab.fr

ENFA

École nationale de formation agronomique
2 rue de Narbonne - BP 22687 - 31326 Castanet-Tolosan Cedex - Tél. : 05 61 75 32 32
www.enfa.fr

ENGEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
1 quai Koch - BP 61039 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 24 82 82 - http://engees.unistra.fr

ENSP

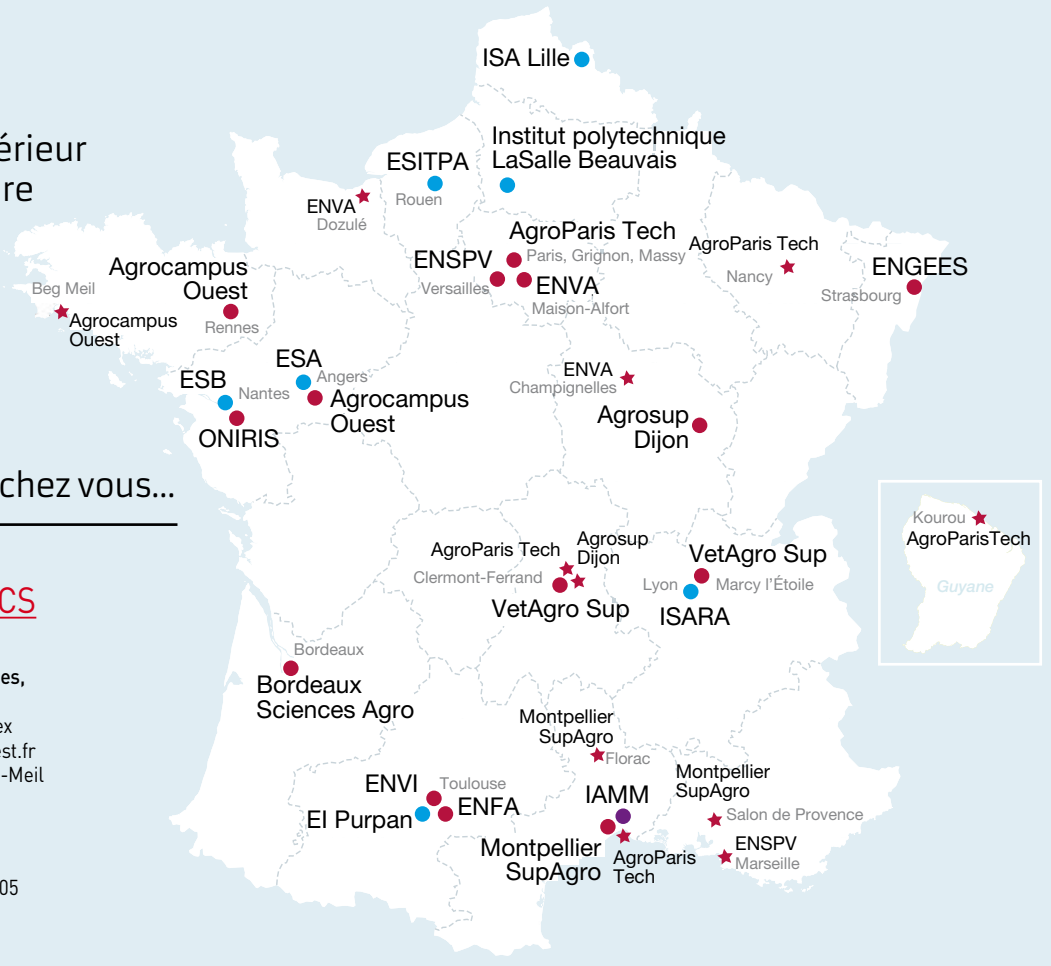
École nationale supérieure de paysage
10 rue du Maréchal Joffre - RP 914 - 78009 Versailles Cedex - Tél. : 01 39 24 62 00
www.ecole-paysage.fr
Campus à Versailles et Marseille

ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort
7 avenue du Général De Gaulle - 94704 Maisons-Alfort Cedex - Tél. : 01 43 96 71 00
www.vet-alfort.fr

ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse
23 chemin des Capelles - BP 87614 - 31076 Toulouse Cedex 3 - Tél. : 05 61 19 38 02
www.envt.fr



● Établissements publics
★ Antennes différentes du siège social
● Établissements privés
● Institut international

Montpellier SupAgro

Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques
2 place Pierre Viala - 34060 Montpellier Cedex 02
Tél. : 04 99 61 22 00 - www.supagro.fr
Campus à Montpellier, antenne à Florac

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique
Atlantpôle - BP 40706 - 44307 Nantes Cedex 03
Tél. : 02 40 68 77 77 - www.oniris-nantes.fr

VetAgro Sup

Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
1 avenue Bourgelat - 69280 Marcy-L'Étoile
Tél. : 04 78 87 25 25 - www.vetagro-sup.fr
Campus à Clermont-Ferrand et Lyon

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

El Purpan

École d'ingénieurs de Purpan
75 voie du Toec - 31076 Toulouse Cedex 3
Tél. : 05 61 15 30 30 - www.purpan.fr

ESA

École supérieure d'agriculture d'Angers
55 rue Rabelais - BP 30748 - 49007 Angers Cedex 01 - Tél. : 02 41 23 55 55 - www.groupe-esa.com

ESB

École supérieure du bois
Atlantpôle - rue Christian Pauc - BP 10605 - 44306 Nantes Cedex - Tél. : 02 40 18 12 12
www.ecoledubois.fr

ESITPA

École d'ingénieurs en agriculture
3 rue Tronquet - BP 40118 - 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex - Tél. : 02 32 82 92 00
www.esitpa.org

ISA Lille

Institut supérieur d'agriculture de Lille
48 boulevard Vauban - 59046 Lille
Tél. : 03 28 38 48 48 - www.isa-lille.fr

Institut Polytechnique LaSalle Beauvais

19 rue du Pierre Waguet - BP 30313 - 60026 Beauvais Cedex - Tél. : 03 44 06 25 25
www.lasalle-beauvais.fr

ISARA-Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes
23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 27 85 85 85 - www.isara.fr

ÉTABLISSEMENT À VOCATION INTERNATIONALE

IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier
3191 route de Mende - 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 04 60 00 - www.iamm.fr

Source : Ministère de l'agriculture Délégation à l'information et à la communication, 2014.

ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT

LES CHAMBRES D'AGRICULTURES DES PARTENAIRES DE L'ACTION DES LYCÉES AGRICOLES

En Côte d'Or et ailleurs, les agriculteurs ou collègues de demain sont dans les lycées aujourd'hui. Assurer le transfert de nos références, ne peut pas se concevoir sans partenariat avec les lycées agricoles. Pour l'illustrer la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or a tissé trois actions fortes au niveau du Pôle Productions Végétales Annuelles.

La première de ces actions, plus ancienne, correspond à l'intégration de parcelles de la ferme du Lycée Agricole de Quetigny dans le réseau DEPHY FERME. Ce réseau est d'ailleurs co-animé avec la coopérative Dijon Céréales. Il est important de partager le travail d'évolution des pratiques avec l'ensemble des acteurs. L'exploitation dans sa globalité est un support d'expérimentation avec un partage de la SAU en 3 parties pour tester des systèmes de cultures avec différents niveaux de rupture (en Agriculture Biologique, en Agriculture conventionnelle avec production de luzerne pour allonger la rotation ou bien en modifiant la rotation et les règles de conduite pour atteindre entre autre les objectifs de réduction d'IFT). L'appui du conseiller Grandes Cultures permet de conforter les pratiques à mettre en œuvre. Mais plus largement, le lycée est aussi un lieu d'échange pour fédérer les autres membres du réseau avec des réunions : bilan / synthèse, perspectives organisées par le conseiller.

UN COMPTAGE DES INSECTES AUXILIAIRES

Un autre travail en collaboration avec le Lycée Olivier de Serres sur la biodiversité a fait l'objet d'une concertation. La Chambre d'Agriculture de Côte d'Or a contribué à une thèse sur la prédation des graines d'adventices par les carabes

selon diverses modalités d'absence ou de maintien du travail du sol. Les auxiliaires de nos cultures ont retrouvé des lettres de noblesse et le lycée a souhaité investir ce champ de réflexion. La Chambre d'agriculture a convenu de s'impliquer avec le lycée pour assurer des moyens permettant d'apprécier la biodiversité dans les parcelles cultivées du lycée par divers comptages afin de contribuer à cette réflexion importante. Quelles contributions peut-on attendre de la biodiversité dans nos pratiques demain ? Question simple aux réponses difficiles. La concrétisation de ce travail, c'est la mobilisation d'agriculteurs en session de formation à partir des travaux produits par le lycée avec

l'équipe pédagogique et les élèves mais aussi un atelier sur un stand Grandes Cultures pour illustrer au grand public et aux agriculteurs la diversité notamment des Carabidés et Syrphidés dans nos parcelles cultivées. Ces travaux se poursuivent toujours à l'écriture de ces mots.

2 CHARTES DE PARTENARIAT ENTRE LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ET L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le 24 septembre 2014, à la session des Chambres d'Agriculture, le président de l'APCA Guy VASSEUR renouvelle un partenariat existant depuis longtemps par la signature de deux chartes :

l'une avec la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche Mireille RIOU-CANALS,

l'autre avec les présidents des trois fédérations de l'enseignement agricole privés François PALIAR du CNEAP, Xavier MICHELIN des MFR et Brice POURCHET de l'UNREP.

Ces Chartes sont d'ores et déjà déclinées dans plusieurs régions et départements : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Franche-Comté, Limousin, PACA, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Calvados, Eure-et-Loir, Loire-Atlantique et Seine et Marne.



Relevage plaque d'une plaque de dénombrement des invertébrés terrestres par un groupe d'étudiants du lycée de Quetigny.

© Geneviève Cordou David

UNE JOURNÉE DE PROMOTION DE L'AGROÉCOLOGIE

Dernièrement, dans le cadre d'un appel d'offre de la DRAAF Bourgogne sur la promotion de l'Agroécologie, le Réseau des Etablissements Publics Agricoles de Formation et d'Enseignement de Bourgogne (REPAFEB) et les Chambres d'Agriculture de Bourgogne se sont mobilisés pour diverses actions dans les départements et la région. Concernant la Côte d'Or, nous avons en partenariat avec la structure Animation du Réseau de Travail sur l'Expérimentation, la Mécanisation, les Intrants et le Sol (ARTEMIS), la coopérative Dijon Céréales, l'INRA de Dijon, les Instituts techniques ARVALIS et TERRES INOVIA, Chambres d'Agricultures et lycées mis en place une journée pour valoriser ces travaux. Le lycée de La Barotte, chef de file des lycées de Côte

d'Or, a contribué à la réussite de cette manifestation avec plus de 350 agriculteurs présents et 100 conseillers, techniciens, chercheurs, élèves. Au cours de cette journée, la triple performance était à l'honneur avec la visite d'expérimentations longues durées, des témoignages d'agriculteurs pionniers dans l'application de techniques innovantes dans leur exploitation et la présentation de résultats des Chambres, des lycées, instituts, INRA. Encore une fois les lycées étaient présents dans l'organisation mais aussi avec leurs enseignants et élèves pour présenter les travaux conduits dans les fermes pédagogiques : le lycée Olivier de Serres sur les aspects biodiversité et le lycée de La Barotte sur l'intérêt des cultures dérobées dans l'autosuffisance alimentaire du troupeau de vaches laitières. Les partenariats sont riches, le souhait de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or est de continuer à les développer. L'agriculture est confrontée aux

changements. L'accompagnement au changement ne peut être la chasse gardée d'une seule structure. Une vigilance, garder l'audience du terrain, l'agroécologie est un pari qui ne doit pas être un concept national sans réalité concrète sur le terrain. Notre souhait le plus cher, à la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, accompagner les agriculteurs leaders, pionniers pour toujours anticiper des solutions demain. Subir sans tester des solutions pour les agriculteurs n'est pas motivant pour nos équipes. Soyons francs c'est plus facile à écrire qu'à faire.

Enseigner à produire autrement ne peut être dissocié de nos préoccupations pour assurer demain la persistance de l'activité agricole dans nos territoires. ●

Damien RONGET

Responsable Pole Productions Végétales
Annuelles, Chambre d'agriculture de
Côte-d'Or

RMT SOLS & TERRITOIRES

L'ATOUT DE LA CONNAISSANCE DES SOLS



TROIS QUESTIONS À Jean-Luc FORT

Animateur et coordinateur du RMT Sols et territoires, Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes

21

D'où est venu le besoin de construire un RMT sols et territoires ?

« Avant la création de ce RMT, des structures régionales ou départementales s'activaient déjà sur le terrain, pour créer des bases de données sur les sols de leurs territoires dans le cadre très structuré du programme IGCS (Inventaire Gestion et Conservation des Sols piloté par le GISSOL et animé par l'unité de service Infosols de l'INRA). Les maîtres d'ouvrage régionaux en étaient, le plus souvent, soit une Chambre d'agriculture, soit un organisme d'enseignement supérieur agricole. Un petit groupe informel de projet agissait parallèlement en créant et diffusant des fiches techniques, déterminant un canevas de formations, œuvrant à la conception d'une application intitulée « Websol » conduit dans le

cadre d'un projet CASDAR. L'objectif était de faire partager au plus grand nombre ces connaissances, afin que tous puissent s'en servir et les valoriser sur le terrain. Les membres fondateurs de ce groupe ont saisi l'opportunité de la création des RMT pour s'y engager et structurer et élargir ses activités. L'animation collégiale entre l'ensemble des partenaires (cf. encadré) est placée sous la coordination de la Chambre régionale d'agriculture Poitou-Charentes et de l'unité Infosols

de l'Inra d'Orléans. Le RMT 2 labellisé jusqu'en 2018 a mis en avant une nouvelle perspective : la connaissance des sols au service de l'agro-écologie mais il conserve ses objectifs sur la connaissance et la valorisation des données sols sur les territoires agricoles et ruraux.

Comment se déroule et se concrétise le travail partenarial avec les établissements d'enseignement agricole ? ●●●



2 GRANDS ENJEUX POUR LE RMT « SOLS ET TERRITOIRES »

Connaître les sols et donner accès à la connaissance des sols dans les territoires agricoles et ruraux ;

Mieux faire prendre en compte les sols dans différentes politiques, projets et programmes d'action agricoles, environnementaux et ruraux.

●●● Dans le but de développer des synergies, nous avons organisé, en 2013, un atelier à destination des enseignants pour échanger sur leurs pratiques d'enseignement et l'utilisation des données sols spatialisées. Ceci nous a permis de prendre connaissance de leurs attentes pour construire et leur mettre à disposition des formations ou des outils pédagogiques. Les enseignants des établissements d'enseignement du supérieur ont répondu largement à cette initiative du réseau, les enseignants des établissements techniques se sont malheureusement très peu mobilisés. Autre type d'action réalisée avec notre appui : la création, par trois enseignantes du Lycée Desclaude de Saintes, d'une base de données sols au format informatique sur un territoire d'environ 1 000 ha autour de leur exploitation pédagogique. Le support d'origine était une carte papier réalisée en 1977 par l'Inra. Cette expérience a permis de développer une dynamique et des compétences au-

tour des sols, ainsi que de sensibiliser les étudiants et les agents territoriaux à l'importance de mieux prendre en compte ce type de données dans les projets de territoires. Sur la base de cette expérience et des attentes exprimées à l'occasion de l'atelier d'échange avec les enseignants, notre objectif est de concevoir plusieurs supports pédagogiques pour intégrer la connaissance des sols dans l'enseignement des lycées agricoles et aborder la méthodologie de la constitution d'une base de données, ceci notamment dans le but de raisonner les pratiques agro-écologiques, mais aussi dans le cadre d'aménagement territorial, de protection des ressources, de développement des filières etc.. Un manuel pédagogique qui sera publié par les éditions Educagri est en cours d'écriture et mobilise de nombreux auteurs, il devrait être disponible en octobre 2016. ●

Propos recueillis par
Fatma TERGOU et Victor SIMEON
Chambres d'agriculture France

LES PARTENAIRES DU RMT

Le RMT Sols et territoires associe une trentaine de partenaires de la recherche, du développement et de la formation :

- plusieurs instituts de recherche ;
- diverses Chambres d'agriculture et organismes « affiliés » de plusieurs régions ;
- des établissements techniques ;
- un laboratoire d'analyses de terres ;
- des compagnies d'aménagement et association régionale de valorisation de données géographiques ;
- un établissement public, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ;
- des établissements d'enseignement supérieur en agronomie et des universités spécialisées dans différents domaines (géographie, aménagement, juridique...) ;
- des établissements d'enseignement technique.



LE RMT A MIS EN AVANT UNE NOUVELLE PERSPECTIVE : LA CONNAISSANCE DES SOLS AU SERVICE DE L'AGRO-ÉCOLOGIE MAIS IL CONSERVE SES OBJECTIFS SUR LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES DONNÉES SOLS SUR LES TERRITOIRES AGRICOLES ET RURAUX.

DES DIPLÔMES ADAPTÉS À LA NOUVELLE DONNE



PAR
Joëlle GUYOT

Adjointe à la Sous direction des politiques de formation et d'éducation du ministère chargé de l'agriculture

L'enseignement agricole s'est engagé dès 2014 dans un plan visant à « Enseigner à produire autrement ». La détermination du contenu de l'enseignement et le processus d'obtention des diplômes s'en trouvent modifiés.

La loi d'avenir de l'agriculture invite l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural à se tourner vers des systèmes qui allient une double performance, économique et environnementale. Le mouvement est lancé fin 2012, à travers le projet agro-écologique ou « produire autrement » du ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. L'enseignement agricole s'y engage dès 2014 par la mise en place du plan enseigner à produire autrement qui vise à accompagner les futurs agriculteurs à relever ce nouveau défi.

C'est un mouvement d'ampleur qui touche toutes les strates de l'enseignement agricole : les Directions régionales, les établissements d'enseignement et leurs exploitations agricoles, mobilisées pour montrer, expérimenter, produire de nouvelles références en lien avec la recherche, les organisations professionnelles agricoles, les chambres d'agriculture. Les équipes pédagogiques sont appelées quant à elles à prendre en compte l'agro-écologie dans leurs enseignements. Des programmes d'accompagnement et un plan de mobilisation des exploitations agricoles des lycées sont mis en place pour aider ces équipes à prendre en main cette évolution et à produire de nouvelles références.

UN TRAVAIL DE RÉNOVATION DES DIPLÔMES

La partition se joue aussi au niveau national où l'attention va se porter sur les diplômes : l'objectif est de mieux



Dans le cadre de la transition vers l'agroécologie, l'enseignant doit mettre en place une démarche pédagogique privilégiant « l'apprendre à penser » et s'appuyant sur l'observation, l'interrogation, la confrontation des savoirs, leur remise en cause et surtout dépassant la simple transmission de techniques et de savoirs

© Walter Arioko

prendre en compte la démarche du produire autrement et de l'agro-écologie. C'est l'objet de l'axe 1 du plan « Enseigner à produire autrement ». Le travail de rénovation est entrepris en 2014 avec l'objectif d'intervenir sur tous les niveaux de diplôme. L'exercice est loin d'être aisé, car l'agro-écologie met en jeu des concepts nouveaux, inédits. Un certain nombre d'entre eux apparaissent significatifs pour ce travail de rénovation :

- > L'agro-écologie induit une prise en compte de la complexité de la situation professionnelle dans la prise de décision. Pour ce faire elle nécessite une démarche d'analyse avant de passer à l'action. Ceci suppose pour l'enseignant de mettre en place une démarche pédagogique privilégiant « l'apprendre à penser » et s'appuyant sur l'observation, l'interrogation, la confrontation des savoirs, leur remise en cause et surtout dépassant la simple transmission de techniques et de savoirs ;

- > L'agro-écologie remet au cœur des enseignements, l'agronomie et ses

aspects fondamentaux, nécessitant ainsi de revoir certaines références technico-économiques qui ne sont pas toutes disponibles à ce stade ;

- > Elle pose la question des savoirs robustes dans le sens où les références techniques sont encore en cours de construction. Les enseignants sont alors confrontés à la transmission de savoirs non stabilisés ;

- > Elle comporte une dimension territoriale forte, en amenant les acteurs à dépasser le seul champ de la parcelle, à se situer à différentes échelles ;

- > L'agro-écologie invite à un travail collectif et une réflexion avec les acteurs de l'aménagement et entre pairs au niveau d'un territoire : pour construire ensemble de nouvelles références, de nouvelles solutions, prendre en compte les espaces, leurs interrelations ;

- > Enfin, se pose le modèle économique du « produire autrement ». ●●●

●●● Autant d'enjeux essentiels à traduire et convertir en capacités certifiables et en objectifs de formation, dans les référentiels.

À l'heure actuelle, les travaux concernant les référentiels des BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole (ACSE) et Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes (DARC), ainsi que ceux du CAP agricole sont achevés. Ces diplômes rénovés ont été mis en place dans les établissements, les BTSA, à la rentrée 2014 et les CAP agricoles à la rentrée 2015.

En ce qui concerne le diplôme rénové du CAP agricole « métiers de l'agriculture », l'intégration de l'agroécologie se situe dans l'ensemble des référentiels : professionnel, de certification et de formation. Elle se traduit notamment par l'introduction de certaines capacités caractéristiques telles que les capacités à réaliser des observations sur le végétal, sur l'animal, à réaliser des travaux du sol dans un objectif de durabilité, à utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures, à appliquer des produits phytopharmaceutiques avec un objectif de minimisation des risques pour l'environnement et la santé de l'applicateur, à l'utilisation raisonnée des antibiotiques et à la prise en compte du bien-être animal. Pour les BTSA ACSE et DARC, les objectifs liés à l'agroécologie ont également été au cœur de la rénovation. Le nouveau

référentiel s'attache à aborder la diversité des systèmes et à préparer le futur diplômé à choisir les solutions adaptées dans un souci de double performance économique et écologique.

Un rééquilibrage a été effectué au profit des enseignements liés aux sciences agronomiques, des enseignements en écologie-biologie et en agroéquipements ont été introduits. L'étudiant est amené à réaliser une analyse de l'agro-écosystème dans lequel il se situe et à gérer et concevoir un système biotechnique innovant. La notion d'innovation est particulièrement mise en avant et toujours examinée sous l'angle de la durabilité.

Enfin, le nouveau référentiel développe la notion de pilotage stratégique de l'entreprise agricole, ce qui s'est traduit par une modification de l'intitulé de l'option « ACSE » : « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole ».

LE RÔLE IMPORTANT DES PARTENAIRES

Dans cette opération, il convient de rappeler et d'insister sur le rôle des partenaires de l'enseignement agricole, membres des instances consultatives de l'enseignement agricole, en particulier ceux de la commission professionnelle consultative, consultée en premier et au sein de laquelle s'expriment notam-

ment les représentants de la profession agricole en apportant leur éclairage, leur avis sur les référentiels. Débats riches donnant lieu à confrontation et échanges contradictoires autour d'une notion qui n'est pas appréhendée de la même façon par tous, mais *in fine* débouchant sur un projet de référentiel, fruit du consensus issu de ce débat.

Les travaux de rénovation se poursuivent à l'heure actuelle par la rénovation du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole et du brevet professionnel responsable d'exploitation agricole : enjeu là aussi de taille, car ces diplômes sont emblématiques, préparant au métier d'exploitant agricole et références pour l'obtention de la capacité professionnelle agricole donnant accès aux aides à l'installation.

Après ce travail d'ampleur sur les référentiels, l'étape ultérieure et qui n'est pas des moindres, est d'impulser un véritable travail d'appropriation et de mise en œuvre par les équipes pédagogiques : une vraie nouvelle donne, un défi à relever mais aussi une formidable opportunité pour continuer à innover. ●

LE RÔLE DES PARTENAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EST IMPORTANT POUR L'ÉCLAIRAGE QU'ILS APPORTENT ET LEUR AVIS SUR LES RÉFÉRENTIELS.



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLES

813 EPLEFPA

Un EPLEFPA comprend plusieurs centres constitutifs tels que LEGTA (lycée d'enseignement général et technologique agricole) ou LPA (lycée professionnel agricole), CFA (centre de formation d'apprentis), CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricole) et exploitation agricole ou atelier technologique.

18 000
HECTARES CULTIVÉS

190

EXPLOITATIONS
AGRIQUES PUBLIQUES

CENTRE EQUESTRE

34
ATELIERS
TECHNOLOGIQUES

INTERNAT

450 CFPA
(Centre de Formation d'Apprentis)

532 CFPPA
(Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole)

215

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

88 LEGTA

Lycée d'Enseignement Général et Technologique agricole

75 LEGTPA

Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole

88 LPA

Lycée Professionnel Agricole

598

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

188 CNEAP

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé

369 UNMIREP

Union National des Maisons Familiales Rurales

2 non affiliés

UN IMPORTANT TRAVAIL DE CONCERTATION ET DE STRUCTURATION



INTERVIEW

Isabelle ROCH

DRAAF Midi-Pyrénées
Directrice-Adjointe au Service régional de la formation
et du développement

**Comment le plan d'action
« enseigner à produire
autrement » est mis en place
dans la région Midi-Pyrénées ?**

Pour la DRAAF, l'enseignement agricole se situe au cœur du projet agroécologique, comme le souligne d'ailleurs et l'insufflé le plan «Enseigner autrement». A ce titre là, le Service Régional de la Formation et du Développement (SFRD) a eu pour mission de décliner ces grandes orientations nationales au niveau de notre région. Ceci s'est effectué en étroite concertation avec les directeurs et chefs d'exploitations des établissements d'enseignement agricole publics et privés. La méthode utilisée a été d'abord de réaliser un diagnostic au sein de chaque structure. On a pu ainsi constater que la plupart des exploitations pédagogiques étaient déjà engagées dans un certain nombre d'actions et de dispo-

sitifs autour du développement durable. Dans le respect du cadrage national de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, ce recensement nous a permis de rédiger un « programme régional de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique » autour de quatre axes stratégiques. Afin de faciliter la diffusion des informations nationales et faire remonter celles des niveaux régional et local, nous avons créé un réseau de sept référents agro-écologiques régionaux. Ces référents ont bénéficié d'une formation de plusieurs journées et ont pu participer au sein des exploitations d'enseignement agricole à des journées techniques sur des thématiques aussi diverses que les enjeux et la diversité des pratiques agroécologiques, l'agroforesterie, le pâturage tournant dynamique et le biocontrôle, l'agriculture de conservation de sols... Le SFRD a également organisé

plusieurs séminaires à destination des proviseurs et directeurs d'exploitations, des référents agro-écologiques des enseignants techniques mais également des acteurs et responsables professionnels de l'agriculture. Le premier d'entre-eux avait pour objectifs de développer une culture commune sur l'agro-écologie et de faire appréhender ses enjeux nationaux et internationaux. Il s'agissait ensuite de dégager des priorités au niveau de notre région. Un comité de pilotage régional a, de la sorte, été mis en place. L'agro-écologie a enfin été le thème central de la rencontre inter-régionales (Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Limousin) des Directeurs d'Exploitation Agricole et Directeurs d'Atelier Technologique à Pamiers dans l'Ariège, le 31 mars et 1^{er} avril. Cet événement a rassemblé plus de 80 participants. Au cours de ces deux journées deux conventions cadre phares ont été signées. La première concerne les six DRAAF du bassin Adour Garonne, et l'Agence de l'eau, Adour Garonne, et vise à conforter le rôle des établissements publics d'enseignement agricole et de leurs exploitations en matière d'exemplarité et d'innovation dans les pratiques agro-écologiques au regard des enjeux de la politique de l'eau. La deuxième, porte sur le schéma régional des exploitations et ateliers technologiques de Midi-Pyrénées.

Ce document signé par notre DRAAF et le Président du Conseil Régional structure les exploitations agricoles et des ateliers techniques sur la base d'un réseau de pôles de référencement technique, qui reflète l'agriculture régionale. Il vise une meilleure cohérence dans les productions proposées, à renforcer leurs rôles de formation, d'expérimentation, d'animateur de territoire et tout particulièrement dans la démonstration de leurs pratiques agro-écologiques. ●

Propos recueillis par :

Fatma TERGOU et Victor SIMÉON
Chambres d'agriculture France

LES RÉFÉRENTS AGRO-ÉCOLOGIQUES RÉGIONAUX ONT BÉNÉFICIÉ DE
FORMATION SUR DE MULTIPLES THÉMATIQUES DONT PAR EXEMPLE CELLE
SUR LE PÂTURAGE TOURNANT.



© Walter Anoko

L'EXPLOITATION AGRICOLE SCOLAIRE UN FORMIDABLE VECTEUR DE DÉMONSTRATION ET DE PROGRESSION



TROIS QUESTIONS À Nicolas BOISSINOT

Responsable d'exploitation agricole du Lycée agricole public de Venours



Comment le plan d'actions «Enseigner à produire autrement» a-t-il été mis en œuvre en région Poitou-Charentes ?

La DRAAF a organisé un séminaire destiné aux responsables et chefs d'exploitations d'établissement agricole pour nous sensibiliser au cadre national de ce dispositif et nous faire participer à l'élaboration du plan régional. Différentes formations ont ensuite été mises en place pour les enseignants sur le principe et les pratiques conduisant à «Produire autrement». Un projet agro-écologique a ainsi été rédigé collégalement pour les établissements d'enseignement agricole de la région Poitou-Charentes. Une demande a été effectuée auprès du ministère de l'Agriculture pour l'embauche d'un chef de projet. Son rôle : créer une véritable synergie entre établissements agricoles de la région sur ces pratiques et thématiques.

Comment ce plan se traduit-il au niveau de l'exploitation ?

Avec l'ensemble de l'équipe enseignante, mais aussi en concertation avec différents partenaires comme la coopérative, la Chambre d'agriculture, l'association «Promo Haies», l'Inra, nous avons orienté le projet d'exploitation vers un projet de polycultures élevage recherchant un maximum d'autonomie alimentaire. Notre but : être autosuffisant en four-

rages et réaliser un auto-approvisionnement en protéines, tout en maintenant un niveau de production en phase avec celui de la région. Il importe, en effet, que ces pratiques puissent être également adoptées par la profession dans son ensemble. Nous avons aussi procédé à un inventaire de la biodiversité sur notre exploitation. Ceci nous a permis d'appréhender les effets du maillage de bois et de haies et de limiter l'apport d'intrants en favorisant certains insectes auxiliaires. Une parcelle agro-forestière est présente sur l'exploitation et nous réalisons à titre de démonstration des essais de permaculture. Sur la partie gibier nous allons mettre en place un élevage de perdrix en couvain naturel par poules naines, ce qui a pour effet de rendre ce gibier plus à même de lutter contre les prédateurs et permet de réaliser des implantations plus durables. Nous allons enfin développer notre atelier apiculture, ce qui permettra d'embaucher un salarié qui travaillera également sur les aspects de pollinisation.

Comment tout ceci va être valorisé pédagogiquement auprès des élèves ?

Tous ces ateliers servent de supports pédagogiques à l'ensemble des élèves de notre établissement. Les résultats technico économiques sont par exemple transmis aux étudiants de BTS Acce qui en font une analyse et réalisent des prospections sur les choix stratégiques

à venir. Les BTS en cultures végétales, suivent les cultures et retransmettent des données pour la rédaction du bulletin de surveillance végétal. Des portes ouvertes sont enfin organisées par ces jeunes pour présenter toutes les pratiques et leurs résultats vers le public professionnel et les élus locaux. Les élèves de seconde réalisent enfin un parcours d'interprétation qui fait le tour de tous les ateliers et élaborent dans ce cadre des panneaux pédagogiques mettant en évidence les liens en agriculture et biodiversité (intercultures, haies, langage des abeilles etc..). ●

UNE EXPLOITATION DE 92 HECTARES

Le lycée de Venours comporte une exploitation de 92 hectares, comprenant un élevage laitier de 75 vaches Holstein pour 600 000 litres de droits à produire. Un élevage de gibier à plume (faisans et perdrix) y est également développé. On y note enfin la présence de quelques ruches. Cet établissement accueille 330 élèves et étudiants de la seconde aux BTS, ainsi qu'une vingtaine d'étudiants en licence pro et est agrémenté de centres de formation pour apprentis et adultes.

Propos recueillis par :
Fatma TERGOU et Victor SIMÉON
Chambres d'agriculture France

PRODUIRE, SERVIR ET ENSEIGNER AUTREMENT



C'EST LA NATURE DU LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ DE TOUSCAYRATS !

Le Lycée agricole privé Touscayrat dans le Tarn a à cœur d'intégrer les principes de l'agro-écologie dans son enseignement au travers d'outils pédagogiques nouveaux.



L'établissement Touscayrats du CNEAP, situé dans le Tarn dans un environnement très rural, accueille des jeunes en particulier de milieux périurbains tous friands de cette nature et de cette dynamique de projet qui donnent une ambiance sereine à la commune de Verdalle où la dimension humaine compte beaucoup. Dans cet univers de campagne, isolé, « au pays de l'utopie rustique » (expression d'Henri Mandras sociologue), ces jeunes apprécient un « bien vivre ». Grâce à cet environnement et surtout aux adultes attentifs et innovants, ils développent le goût d'apprendre, le plaisir d'enrichir leurs capacités au-travers des filières « services » et de production de l'établissement. Le chef d'établissement Marie-Hélène Vauthier et son équipe saisissent les opportunités des réformes pédagogiques, des expérimentations pour faire vivre en permanence une dynamique de projets pédagogiques innovants en lien avec le projet de l'établissement.

LES DIMENSIONS TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE POUR « PRODUIRE AUTREMENT ».

L'AGRO-ÉCOLOGIE AU SERVICE DE L'ATELIER ÉQUIN DU LYCÉE

La gestion de la cavalerie présente au lycée est assurée par des groupes d'élèves encadrés par des référents, instructeurs, salariés agricoles, directrice d'exploitation. La dynamique du « produire autrement » est bien présente à l'esprit des encadrants et ne concerne pas que le cheptel équin.

COMPOSTAGE DES EFFLUENTS

Le fumier généré par les animaux est entièrement composté sur une aire extérieure. Le « retourneur d'andain » nécessaire au brassage des cordons de fumier est emprunté à la CUMA locale, ce qui a permis d'allier performance technique et meilleure connaissance du contexte professionnel territorial. Les 50 tonnes de fumier composté sont épandues sur les prairies du lycée ou bien troquées contre du prêt de matériel avec des agriculteurs voisins.

L'AGRO-ÉCOLOGIE AU SERVICE DE LA POSTURE PÉDAGOGIQUE

Les savoirs agro-écologiques ont de multiples spécificités. Ils s'appuient sur des concepts scientifiques stabilisés mais pas uniquement. Les dimensions empiriques, sensorielles sont très présentes. Des agriculteurs sont encore capables de sentir ou goûter leur terre pour estimer un taux d'humidité ou un pourcentage d'humus. L'enseignant doit être aussi capable d'aborder cette dimension sensorielle

avec des outils pédagogiques nouveaux. D'autre part, les pratiques agro-écologiques s'ancrent dans un contexte territorial donné. Une situation localement déterminante ne pourra pas être transposable ailleurs. L'enseignant ne peut plus être le prescripteur d'un savoir inaltérable qu'il s'agirait uniquement de dévoiler aux élèves. Ces pratiques agro-écologiques sont aussi porteuses de valeurs éducatives: refus des inégalités, exigence d'un droit à la dignité et à l'émancipation pour tous.

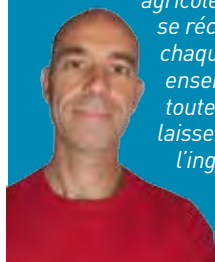
Mais si la technique agricole est aujourd'hui regardée encore plus finement « autrement », la dimension « des services » est aussi travaillée de la même manière. ●

WWW.TOUSCAYRATS.FR



D'ENSEIGNER AUTREMENT À PRODUIRE AUTREMENT

« A l'instar du « produire autrement » imposé par les effets constatés d'un modèle agricole qui a partiellement montré ses limites, les lycées agricoles doivent se réclamer d'un « enseigner autrement » visant à instruire et éduquer chaque élève dans le respect de règles collectives et d'un art de vivre ensemble tout en prenant en compte les spécificités de chacun. C'est pour toutes ces raisons que le projet d'établissement du LAP de Touscayrats laisse une grande place dans la plupart de ses objectifs et actions à l'ingénierie pédagogique considérant que cette posture est garante de la satisfaction des missions qui lui sont confiées ».



Loïc EDLINE, enseignant d'agronomie et d'aménagement

MFR DE FOGÈRES (35)

APPRENDRE À PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT AVEC NOS PARTENAIRES

La mise en place, le suivi et la vulgarisation des pratiques nouvelles visent une meilleure « triple performance » de nos systèmes agricoles : nouvelle gestion des intrants, amélioration des productions, protection des sols et de l'environnement, liens renforcés avec nos concitoyens.

La MFR de Fougères collabore depuis plusieurs années avec des partenaires comme le GEDA 35, Bretagne Agriculture Sol et Environnement (BASE) et le réseau « Bleu, Blanc Cœur »... sur l'évolution des pratiques agricoles. Avec la Chambre d'agriculture 35, elle s'investit dans plusieurs types d'actions dont prochainement l'organisation d'un forum de l'innovation en agriculture.

Sur notre territoire, l'un des plus gros bassins laitiers européens, ces réseaux d'agriculteurs décident de mener des essais en lien avec leurs préoccupations et leurs interrogations (gestion différenciée des inter-cultures, valorisation accentuée du pâturage, nouvelles rotations et semis de mélanges pour renforcer l'autonomie alimentaire et protéique...). Ils expérimentent, échangent produisent de nouvelles références. Nos responsables d'établissement se sont organisés pour associer, au suivi, compte-rendus et retours d'expériences de ces essais grandeurs nature, les classes professionnelles Bac Pro CGEA et post Bac, ainsi que les adultes préparant le Certificat de spécialisation Conduite Elevage laitier. Des ateliers pratiques aux champs permettent cette participation à la mise en place et au suivi de certains essais. Les enseignants et élèves de la MFR apportent également leur soutien au groupe



départemental « Sol vivant 35 » créé à l'initiative de plusieurs agriculteurs qui souhaitent échanger et se former sur la réduction du travail du sol.

Enfin, les visites de l'entreprise VALOREX, qui valorise les cultures de lin, de lupin et de féverole à destination d'éleveurs de la filière « Bleu Blanc Cœur », permettent aux apprenants d'intégrer de nouvelles approches dont les répercussions jouent également sur la perception des consommateurs.

Des prolongements par l'élaboration de thèmes d'étude en stage (50 % du temps de formation), des compléments

d'informations apportés à la MFR permettent d'atteindre les capacités visées.

DES ÉLÈVES EN PHASE AVEC LES NOUVEAUX DÉFIS ET ENJEUX DE L'AGRICULTURE BRETONNE

Au travers de ces démarches pédagogiques et partenariales, en relation avec les acteurs de son territoire, la MFR de Fougères a la volonté de former de futurs professionnels en phase avec les nouveaux enjeux et défis de l'agriculture bretonne. Par cette perception et la mise en place de ces partenariats valorisant les recherches de terrain menées dans notre région, la MFR est un établissement référent, représentatif du réseau pour l'« enseigner à produire autrement » renommé au sein de notre mouvement « apprendre à produire et consommer autrement ». Cela est possible grâce à l'implication de tous les acteurs : l'équipe pédagogique, les groupes de développements agricoles, les maîtres de stages et le conseil d'administration de l'établissement. ●

VISUALISER LA
RENCONTRE BOUT DE
CHAMPS DE LA MFR DE
FOGÈRES SUR YOUTUBE



DU TCS AU SEMIS DIRECT CHEZ MR AUSSANT

UNREP / ÉCOLE D'HORTICULTURE ET DE PAYSAGE DE ROVILLE AUX CHÊNES

PRODUIRE AUTREMENT, C'EST AUSSI ENSEIGNER AUTREMENT

A l'école d'Horticulture et de Paysage, la diversité des supports techniques, l'expérimentation, les interactions avec la profession et le travail concerté de l'équipe enseignante sont des atouts qui permettent une transition agro-écologique.



DES PLANTES ADAPTÉES AU SOL ET À LA RÉGION

Au-delà des techniques, et notamment en horticulture, c'est également le choix des végétaux qui peut constituer une alternative intéressante pour favoriser la biodiversité cultivée. Chaque terroir regorge de variétés de fleurs, de légumes, de fruits et d'arbres qui ont trouvé dans le « complexe » agro-pédo-climatique local tous les éléments de leur épanouissement et du développement de leur qualité esthétique ou gustative. Le verger conservatoire de l'école, riche d'une cinquantaine de variétés locales parfaitement adaptées et aux saveurs originales, en témoigne. D'autres exemples comme le melon de Lunéville, l'abricot-pêche de Nancy, la rose Verdun ou la rose Roville, incitent les jeunes à s'interroger sur l'existence de variétés susceptibles de s'implanter aisément sur le terroir.

Dernier exemple en date : le projet Patrimoine Horticole Lorrain, conduit avec le jardin botanique de Nancy et la station d'expérimentation Grand Est (Arexhor), a permis de relancer des collections complètes d'obtentions végétales lorraines. Ces plantes quasi-endémiques ont l'avantage d'être pleinement adaptées à la région, d'avoir contribué à son histoire et de demander peu de soins et traitements pour développer toutes leurs qualités ! ●

Mélissa GRILLOT

Chargée de projets

École d'Horticulture et de Paysage
6 rue du collège - 88700 Roville-aux-Chênes

L'école d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes accueille chaque année plus d'un millier de jeunes destinés aux métiers de l'horticulture, du paysage, de l'art floral, de l'environnement et du commerce spécialisé en animalerie ou en jardinerie.

Dans cet établissement, l'agro-écologie est une réalité, rappelle Thierry Defaix, directeur de l'école : « les élèves sont systématiquement sensibilisés à des réflexions sur les techniques dites alternatives, pour lesquelles la nature et ses auxiliaires permettent de résoudre grand nombre de situations sans apport de produits phytosanitaires, et ceci avec une véritable optique de performance écologique autant qu'économique ». Ainsi, pour

chaque production ou presque cohabitent le modèle conventionnel, la Production Biologique Intégrée et l'agriculture biologique (une partie des productions maraîchères est labellisée AB).

Pour Carole Benoît, enseignante en Agromonie, « produire autrement, c'est aussi enseigner autrement en privilégiant la pédagogie de la question et non la pédagogie de la réponse. C'est au jeune qu'il appartient de s'interroger sur d'autres itinéraires possibles, notamment en devenant auteurs d'expérimentations sur site : cultures en planches permanentes sans travail du sol, agroforesterie... ». Ces situations pédagogiques initient les apprenants à l'observation, à l'analyse et à la remise en cause permanente.



PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Un lien renforcé entre agriculture et territoires

Les Chambres d'agriculture ont voté lors de la dernière session de l'année 2015, une délibération pour s'engager collectivement dans le développement des projets alimentaires territoriaux, véritable entrée pour relier davantage agriculture et territoires. La Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire œuvre ainsi depuis plusieurs années à cette dynamique avec ses partenaires locaux et dans le cadre d'une mutualisation régionale Pays de la Loire.

Les projets alimentaires territoriaux ont été introduits dans la loi d'avenir agricole (voir article de la revue 1047 page 38). Ces projets de territoire ont pour objectif de valoriser l'ancrage territorial de l'alimentation, en favorisant la structuration de filières locales. Cette dynamique économique est aujourd'hui stimulée par l'approvisionnement local de la restauration collective, le gouvernement souhaitant l'exemplarité dans les cantines publiques. Il s'agit d'ailleurs d'un objectif repris par quasiment tous les candidats aux élections régionales. Lors de la dernière session de l'année, les Chambres d'agriculture ont voté une délibération pour s'engager collectivement dans le développement de ces projets alimentaires territoriaux, qui sont pour elles une véritable entrée pour relier davantage agricultures et territoires. A travers ces projets, les Chambres d'agriculture souhaitent notamment :

- Valoriser l'agriculture sur tous les types de débouchés au travers de l'alimentation et de l'ancrage territorial ;
- Prendre en compte les attentes des consommateurs ;
- Favoriser les échanges et le dialogue entre le monde agricole et la société pour améliorer la compréhension réciproque ;
- Construire des relations de partenariat durable avec les collectivités et les filières de production.



CAMPAGNE DE PROMOTION DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN 2015





Dans le Maine-et-Loire, la Chambre d'agriculture travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec les collectivités et les autres acteurs du département pour développer l'approvisionnement local des cantines, et plus largement structurer différentes filières locales.

Parmi les différentes démarches portées par la Chambre d'agriculture, on retrouve la création et l'animation du Réseau LOCAL. Fondé par la Chambre d'agriculture, avec le Conseil Départemental et l'AMF, ce réseau fédère aujourd'hui plus de 500 membres dans le département. Son rôle majeur est de mettre en réseau et en synergie les différents acteurs concernés, en valorisant leurs savoir-faire et outils existants.

Les acteurs ont ainsi appris à se connaître, à comprendre les rôles, les attentes et les contraintes de chacun, facilitant ainsi le montage de projet en commun. ●

CAMPAGNE DE PROMOTION DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN 2015



ATELIER CUISINE DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT BIEN DANS MON ASSIETTE



ANIMATION LOCAVORES



UNE DYNAMIQUE DE REVALORISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Interview de **Marie Jo HAMARD**

Présidente de la Communauté de communes de Pouancé-Combrée, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la commission de l'Environnement et du Cadre de vie.

Quels sont les acteurs concernés par les PAT ?

Ces acteurs sont très nombreux, il y a bien entendu à la base les producteurs agricoles, les consommateurs, les col-

lectivités territoriales, les Chambres d'agriculture, les transformateurs, les responsables de restauration collective, les associations, les distributeurs, la Chambre de Commerce, les commerces alimentaires et bien plus encore...

Qu'est-ce qui motive les consommateurs et les habitants des territoires à s'intéresser à ces programmes ?

Ces programmes nous permettent d'entrer dans une démarche de valorisation des ressources locales au travers de la production agricole et en même temps de pouvoir recentraliser et redynamiser localement certaines productions. L'objectif est d'obtenir un véritable impact économique sur l'emploi et le tissu rural. Il me paraît essentiel pour les territoires de pouvoir se réappropriés leurs propres ressources dans le cadre d'une dynamique économique et de valorisation locale.

Ce genre de programme permet-il de créer un lien entre agriculture et territoire ?

Absolument, ceci est intimement lié et je crois qu'il faut que chacun redécouvre les spécificités et les particularités de l'un et de l'autre pour pouvoir jouer de fa-

çon optimale de nos complémentarités. En partenariat avec la Chambre d'agriculture nous avons ainsi organisé plusieurs événements de découverte des produits locaux, avec visites de fermes pour le grand public et les consommateurs. Ce genre de démarche ne peut être que favorable au rapprochement des habitants et assure une certaine cohésion territoriale.

Quelles est la gouvernance optimale pour pouvoir piloter ce type de programmes ?

Je crois qu'il n'y a aucun schéma établi. Toutes les initiatives ne sont pas forcément portées, accompagnées et soutenues, partout, de la même manière, et par les mêmes personnes. Néanmoins le but est de rassembler tous les acteurs autour de la même table pour en assurer la réussite. Il faut nécessairement que les agriculteurs soient complètement impliqués dans cette démarche et qu'ils soient reconnus et valorisés au travers de leurs productions. Les collectivités, les Chambres d'agriculture, les associations de producteurs et ou de consommateurs ont véritablement un rôle d'accompagnement, de coordination, d'appui ou de fédération à jouer dans cette dynamique, même si elles n'occupent pas forcément le rôle de maître d'œuvre ou d'ouvrage, en portant directement l'action. ●

SOIRÉE SPECTACLE « SHOW DEVANT » AVEC LE CHEF DAVID MARTIN QUI A CUISINÉ SUR SCÈNE DES RECETTES À BASE UNIQUEMENT DE PRODUITS LOCAUX





ANIMATION AUTOUR DE L'ÉLEVAGE
ÉVÉNEMENT BIEN DANS MON ASSIETTE

L'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ, UNE NOTION PLUS LARGE QUE LES CIRCUITS COURTS

Interview de **Laurent LELORE**

Président du pôle territoire et développement durable à la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et de l'antenne locale du Segréen

Quels sont les enjeux des PAT pour les agriculteurs et les territoires ?

Les projets alimentaires territoriaux ont tout d'abord pour effet de recréer du lien entre agriculteurs et consommateurs. Le second objectif est de favoriser l'obtention d'une plus grande valeur ajoutée sur les exploitations agricoles locales, départementales, voire régionales en limitant aussi le nombre d'intermédiaires. Il s'agit par ailleurs d'approvisionner la restauration hors domicile en produits locaux, ce qui renvoie à la notion de circuits courts auxquels il importe également d'intégrer les filières qualifiées de longues. Nous savons en effet pertinemment qu'il sera difficile à des agriculteurs de répondre à certaines demandes, du fait de contraintes de volumes et/ou de l'éloignement des points de livraison, alors que nous bénéficions d'industries agro-alimentaires qui transforment et valorisent nos produits et en ont pleinement la capacité. Nous travaillons donc plus dans le cadre des PAT sur le concept de proximité que véritablement de circuits courts.

Quelle est la meilleure échelle pour engager de tels projets ?

Je pense que ceci est très variable en fonction de la dimension du projet et de son aire d'intervention. Pour les PAT, l'échelle Communauté de Communes me semble l'échelle minima. Pour les actions, il arrive ainsi que de micro-projets se développent à l'échelle d'une

commune ou d'une communauté de commune, d'un «Pays», ou plus largement d'agglomérations, du département de la région etc. L'échelle se détermine en fait par la mesure du nombre d'acteurs mobilisables sur le projet et du type et des caractéristiques de débouchés (volumes, régularité..).

Comment peut-on valoriser auprès des consommateurs les bénéfices de l'approvisionnement local en termes de santé, nutrition, emplois, impacts environnementaux etc. ?

Un certain nombre de consommateurs et de citoyens expriment cette volonté de retrouver dans leur alimentation cette notion de proximité. Cette attitude génère souvent pour eux, un sentiment d'assurance de qualité, de traçabilité et de respect environnemental. Il ne faut pas pour autant que cela stigmatise les producteurs de masse qui représentent aussi une place importante, en termes de part économique et d'occupation du territoire. L'avantage des circuits de proximité est de donner à l'agriculteur ou au groupement d'agriculteurs l'opportunité de dialoguer plus facilement avec le consommateur ou l'acheteur final, d'exprimer ainsi les contraintes techniques et agronomiques des productions et de valoriser les avantages de la proximité (emplois, moindre kilométrage de livraison, mode et qualité de production). Les collectivités peuvent également être sensibilisées

à la réduction du gaspillage alimentaire. La diminution des portions en viande par exemple permet d'intégrer des aliments de meilleure qualité (bio, label) et de proximité tout en contenant les budgets. Cela contribue au maintien de l'emploi, du tissu rural et de l'économie locale (producteurs, transformateurs abattoirs...). Tout ceci est bien le fruit d'un accompagnement et d'une sensibilisation de chacun des acteurs du territoire. L'aspect de communication n'est donc pas non plus un volet à négliger. ●



© Olivier Calvez

LES CHAMBRES APPRÉCIÉES POUR LEURS MULTI-COMPÉTENCES

Interview de Vincent BOUDET

Conseiller en développement territorial
Antenne locale de la Chambre d'agriculture 49
Comité régional de développement agricole des Mauges



Quel rôle peut jouer la Chambre d'agriculture dans le pilotage et l'animation des projets alimentaires territoriaux ?

Notre Chambre d'agriculture travaille depuis plusieurs années sur ce qu'on appelait alors les démarches alimentaires territoriales recherchant une complémentarité entre les filières courtes et les filières longues de proximité de qualité tracées. Les Chambres d'agriculture trouvent ici toute l'ampleur de leur rôle et de leur mission dans la recherche d'une adéquation territoriale entre l'offre de productions agricoles locales de qualité (agriculture biologique, labels...) et la demande. Il s'agit à la fois de favoriser l'adaptation de diverses productions agricoles aux attentes des différents types de consommateurs mais aussi de faire en sorte que les acheteurs prennent bien en considération les contraintes et les problématiques de production auxquelles sont soumis les agriculteurs.

Les Chambres ont, par ailleurs, des compétences en termes d'expertises, mais aussi de management de projets. Elles ont donc la faculté de mettre en oeuvre une animation territoriale efficace, sous tendue par la réalisation d'un important travail de réseau et la mobilisation des liens tissés entre les principaux acteurs de l'agriculture, les élus locaux et les différents opérateurs présents sur le territoire. Cela nous permet de favoriser la mise en place de projets partagés par tous et d'utiliser des outils d'aides à la décision, de communication ou de priorisation d'actions qui ont été formalisés et dont l'efficacité est attestée. Nos

aptitudes sont aussi incontestables en termes de prospectives territoriales, c'est à dire notre capacité à effectuer une projection à plus ou moins long terme sur l'évolution des bassins de consommation, mais aussi de la production agricole et de ses filières. Nous sommes enfin également reconnus pour nos expertises techniques, sur un éventail de sujets très variés comme les problématiques des circuits courts, la production fermière, d'environnement, d'énergie... Toutes ces compétences sont renforcées par une parfaite connaissance des différentes filières agricoles tant en élevage, qu'en productions végétales et par la mise en place de partenariats avec les autres acteurs (partenariat avec les CCI sur le volet commerces de proximité par exemple).

Les Chambres peuvent donc être pleinement associées et jouer un rôle d'animation prépondérant, même si souvent le porteur de projet demeure une collectivité locale. Elles peuvent être également simples facilitateurs de démarches alimentaires locales, comme par exemple pour l'introduction de produits locaux dans la restauration collective de crèches, d'établissements scolaires, d'EHPAD etc.. Notre expérience est

également mise à contribution pour le volet communication et animation vers le grand public ou la participation à des événements comme, « les semaines du goût », des soirées spectacles sur les circuits alimentaires de proximité, l'opération « Bien Dans Mon assiette », la mise en place de Marchés de Producteurs de Pays, la construction de l'animation locavore ou diverses manifestations locales.

Sur quels types de financements pouvez-vous vous appuyer ?

D'abord sur les collectivités locales porteuses des différents projets mais aussi sur diverses autres sources dont au niveau européen les fonds stratégiques LEADER, au niveau national des appels à projets émanant des ministères, comme le plan national alimentation et/ou les appels à projets « zéro déchet zéro gaspillage » ou au niveau régional le Fonds régional d'études stratégiques etc. La Chambre d'agriculture peut également contribuer à quelques types d'actions sur ses fonds propres plutôt en amont sur des actions de recherche et de développement (réflexion stratégique, création d'outils). ●

La logique de ces programmes alimentaires territoriaux est de passer d'une logique d'actions souvent ponctuelles ou de micro projets à un développement plus structuré de l'alimentaire sur le territoire. Ceci ne remet pas en cause mais conforte totalement l'existant. Il s'agit pour la Chambre d'agriculture de jouer un rôle fédérateur pour contribuer à partir de multiples initiatives à la construction d'un développement cohérent.



DRIVE FERMIER
BIENVENUE À LA FERME

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL UN AXE STRATÉGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

par **François BEAUPÈRE**

Président de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

36

En Maine-et-Loire le Projet alimentaire territorial (PAT) fait partie des axes stratégiques de la Chambre d'agriculture. Avant qu'il n'existe sous cet intitulé, c'est à dire en 2007 sous le mandat de Jean-François Cesbron, nous avons en effet d'ores et déjà la très forte volonté de favoriser cette démarche d'approvisionnement local. Cela nous a semblé, en effet, très naturel, dans un département et une région comme les nôtres où l'ensemble des filières de productions agricoles sont représentées. Nous considérons ce concept de proximité à tous les niveaux, c'est-à-dire celui de la commune, du canton, du département, de la région. Il s'agit de recentrer la consommation sur les productions du territoire. Cela se concrétise notamment par l'importante implication de nos Chambres d'agriculture dans la mise en œuvre de partenariats et le développement d'un maximum de synergies avec les différents acteurs territoriaux (producteurs, transformateurs, responsables d'établissements scolaires et bien entendu élus politiques). Nous avons ainsi créé, avec l'Association des maires du Maine-et-Loire et le Conseil départemental, « Le Réseau LOCAL Anjou », qui prend ici toute sa place et sa valeur. Le département de la Vendée nous a rejoint en 2015 en créant son propre Réseau LOCAL. La Sarthe et la Mayenne devraient suivre prochainement. Nous avons également mené en 2013-2014, dans le cadre de ce que l'on appelait

à l'époque des schémas alimentaires de proximité, deux démarches alimentaires territoriales d'envergure sur des zones test, actuellement toutes les deux en actions. Il s'agissait, dans un premier temps de recenser la diversité, la capacité volumétrique, la régularité, la saisonnalité, les flux, les différents modes de production ainsi que les outils de transformation de ces territoires et de les mettre en regard avec les structures et bassins de consommation qu'il s'agisse de consommateurs individuels, d'écoles, de maisons de retraite etc. Plus récemment nous avons également promu auprès de la région Pays-de-la-Loire l'intérêt de disposer d'un seul outil internet intitulé « approximite.fr ». Ce site permet notamment de repérer les lieux de vente et d'approvisionnement pour chaque type de produits. Dans un second temps une ambition et un plan d'actions ont été élaborés et partagés avec les acteurs locaux. La Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire accompagne enfin le e-commerce avec la création d'un drive fermier dirigé par le réseau Bienvenue à la ferme. Il contribue à notre dispositif d'approvisionnement de l'agglomé-

raion d'Angers où nous accompagnons également trois magasins de producteurs.

Sur l'ensemble de ces actions nous mobilisons ainsi quatre personnes à temps plein particulièrement compétentes et formées pour poursuivre l'ensemble de ces missions. ●



© Olivier Calvez

Coordination : Isabelle Froux, Chambres d'agriculture France, Service Territoire Alimentation Forêt, Antoine Besnard, chef du Pôle Territoire et Développement Durable Chambre d'agriculture Maine et Loire, Cécile DUJOLS, responsable communication, Chambre d'agriculture de Maine et Loire. Propos recueillis par Victor Siméon, Chambres d'agriculture France, service Communication.